

École élémentaire

Lasserre – Mérenvielle – Pradère les Bourguets – Ste Livrade

Conseil d'école du 10 juin 2016 - 17h30

Présents...	...en tant que
Aurélie Canillot	Parent délégué FCPE
Karine Balard	Parent délégué FCPE
Bernadette Milhes	SIVOM
Muriel Moreau	SIVOM
Guilène Durtaut	Responsable animation SIVOM
Rodolphe Mallet	Directeur adjoint ALAE
Sylvie Coppin	Enseignante
Marie-Laure Frichement	Enseignante
Philippe Brunel	Directeur

1. ALAE / ALSH

Changements pour l'an prochain.

Aucun changement

Allongement du temps d'attente des enfants de l'élémentaire qui prennent le bus.

Le temps d'attente va être "augmenté" de 15 minutes sur le site de l'école, dû à une réorganisation du ramassage. Actuellement, les enfants attendent 15 minutes sur site et 15 minutes dans le bus. Globalement, le temps d'attente ne changera pas.

Nouvelle facturation, en particulier pour le mercredi midi seulement.

Un sondage est en cours sur la fréquentation du service de restauration seul, pour étudier la tarification à appliquer.

Informations ALAE / ALSH

- Effectifs ALAE

Matin → entre 14 et 26

Midi → 115

Soir → entre 36 et 51

- Effectifs ALSH

25 maternelle

25 élémentaires

Activité radio : bons retours, bon investissement des enfants, ravis ! La possibilité d'une émission pendant la kermesse est à l'étude.

Arts créatifs : bons retours ; le public des plus petits était surtout concerné. Favoriser la découverte de l'environnement ; création avec des éléments naturels.

Chorale et danse : en cours de répétition pour la kermesse.

Roman photos : bon investissement des enfants.

2. Service Minimum d'Accueil

Même si la loi ne fixe pas de taux d'encadrement, 1 encadrant (pour 28 lors de la journée du 26/05) n'est il pas insuffisant en cas de problème. Comment fait-il pour gérer l'accident et les autres enfants?

Le service minimum n'oblige pas une mise en place d'animation, mais un mode garderie. En effet, le taux d'encadrement n'est pas fixé par la loi. L'animateur présent n'est pas seul: le personnel du SIVOM est sur le site en cas de besoin.

Informations qui passe difficilement (ou tardivement) aux parents.

Les enseignants avertissent les familles et le SIVOM au plus tôt; le service minimum est mis en place, en mode garderie, à partir de 25 % de grévistes. Dans tous les cas, les enfants sont accueillis : soit par les enseignants non grévistes (- de 25%) soit par le SIVOM (+ de 25 %).

3. Bus Horaire du bus le mercredi

Actuellement, un bus passe tous les mercredis entre 12h et 12h15. Il repart à vide. Un sondage va être effectué pour connaître les familles qui seraient intéressées par un ramassage à 12h30. Le résultat sera communiqué au Conseil départemental, en charge des transports.

4. Horaires et validation Demande des parents devant faire la liaison le mercredi midi entre les 2 écoles d'avoir une sortie à l'heure, des classes de l'élémentaire. Il y a 10 minutes dans les écoles pour 7 minutes de trajet à pied, ça ne laisse pas beaucoup de marge.

Maternelle :

Mat 8h50 - 12h Am : 14h05-16h10 Mercredi 8h50-11h50 (horaires validés par l'IA)

Elémentaire :

Mat 8h40 - 12h10 Am : 14h10-15h55 Mercredi 8h40-11h40

Les enseignants de l'école s'engagent à faire sortir les élèves à l'heure.

Pas de changement d'horaires pour l'élémentaire qui sont validés par le Conseil d'école.

5. Kermesse

La kermesse aura lieu le vendredi 1^{er} juillet à partir de 16h10 sur le site de l'école élémentaire ; elle concernera les enfants des écoles maternelle et élémentaire.

Tous les parents volontaires pour participer à l'organisation sont les bienvenus.

Une réunion est prévue pour finaliser l'organisation.

Les enseignants et les enfants se chargent de la décoration.

6. Ouverture de classe

Aménagements pour la 6e classe (et du coup pour le SIVOM et l'ALSH en particulier)

Quelle salle ? Répartition des effectifs (quelles classes à double niveau?)

Le SIVOM va déménager et s'installer en dehors du terrain "école". Les deux pièces (classe et atelier) libérées côté cour vont être occupées par la nouvelle classe. Lors du Conseil d'école du 11 mars, les enseignants avaient indiqué leur préférence pour les deux pièces ne donnant pas côté

cour. En effet, la température y est plus basse lors des grosses chaleurs et les élèves échappent à la vue de leurs camarades faisant sport dans la cour. Il était prévu que la situation soit discutée avec le SIVOM. Cette discussion n'a pas eu lieu: les élus ont fait le choix de privilégier le confort des tout petits du centre de loisir pour leur temps de sieste.

La répartition des élèves dans les classes aura lieu à la fin du mois pour s'appuyer sur les effectifs les plus fiables possibles ; en effet, des inscriptions et radiations sont en cours au mois de juin. Les parents demandent que les listes des fournitures leur soient transmises au plus tard le 23 juin. Mme Fabienne Charlet est nommée sur le poste de la nouvelle classe.

Effectifs prévus à la rentrée 2016

	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Moyenne par classe
2015-2016	36	28	27	28	26	23	132	26,4
2016-2017	26	39	28	25	28	28	148	24,7
2017-2018		26	39	28	25	28	146	24,4

7. Classe de découverte Rappel des parents: les futurs CM1 et CM2 qui ne sont pas partis en classe de découverte de toute leur scolarité.

Les enseignants s'en souviennent et rappellent que dans la mesure du possible, ils feront tout pour que les enfants partent au moins une fois en classe de découverte sur leur scolarité élémentaire.

8. Boite aux lettres FCPE et panneau affichage information parents?

Les boîtes à lettres "école" et "SIVOM" ont été déplacées pour être à l'abri des intempéries. Lors de ce déplacement, la petite et vétuste boîte de la FCPE a... disparu. Les parents réclament une boîte à lettres "FCPE" à installer à côté des deux autres boîtes et un panneau d'affichage. Le SIVOM est d'accord sur le principe. Les parents prendront contact avec le SIVOM pour les détails pratiques.

9. Activités à encadrement renforcé.

Agrément piscine parents. Le délai trop court cette année a empêché des parents de se libérer. Une nouvelle session va-t-elle être organisée?

Les sessions d'agréments sont programmées soit, à intervalles réguliers, soit à titre exceptionnel en fonction des besoins. Dès qu'une date est communiquée à l'école, le directeur informe les parents et enregistre leurs candidatures. Il peut arriver, comme en ces mois de mai/juin, que le calendrier soit perturbé et que les dates soient proposées, dans l'urgence, rendant difficiles les inscriptions. Aucune session n'est prévue d'ici la fin de l'année.

Y aura-t-il des cours de piscine l'an prochain vu les problèmes rencontrés par la piscine de l'Isle Jourdain en ce printemps ?

La réunion qui fixe le planning des séances piscine a eu lieu le mardi 7 juin. L'école de Pradère n'a pas été invitée ; il semble que ce soit un oubli. Dans tous les cas, il aurait été impossible d'obtenir des séances sur la première période car les classes qui n'ont pas été satisfaites ce printemps ont eu la priorité pour les choix. Aucune classe n'a obtenu deux séances par semaine. Ceci peut remettre en cause toute l'activité car il semble difficile de réaliser des apprentissages sur seulement six séances. L'école de Pradère devrait obtenir des créneaux au printemps 2017.

10. Sécurité.

PPMS et exercices d'évacuation

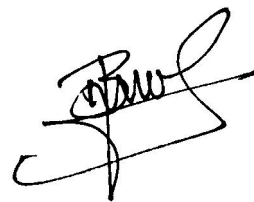
Depuis la rentrée de septembre, les élèves ont vécu deux exercices d'évacuation incendie, dont un en présence des pompiers. Le temps d'évacuation n'a jamais dépassé 2 min 40'.

Un PPMS a eu lieu avec le scénario "tempête".

Un autre est prévu le lundi 13 juin avec le scénario "intrusion"

Ces exercices se réalisent dans de très bonnes conditions car, l'école, récente, est bien conçue pour une évacuation efficace ou un confinement d'urgence.

Pour le Conseil, le Directeur, Philippe Brunel

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Brunel', with a stylized flourish at the end.